



Vente d un camping car a un professionnel

Par **ptitmars**, le **27/05/2012** à **00:56**

Bonjour,

J ai vendu mon camping car a un professionnel après quelques jours il me contact en me disant qu il a un gros problème électrique dans la partie camping car et surtout qu il a faillit prendre feu chez eux, que rien a l interieur n est aux normes et que je dois le rembourser ou payer les reparations.nous lui avons expliqués lors de l achat que nous l avions acheté comme il est et que nous n avons jamais rien fait dessus.pourriez vous nous dire ce que nous devrions faire s il vous plait merci.